

Pour une politique familiale ciblée

Il est souvent difficile de concilier vie de famille et vie professionnelle. Raison pour laquelle de nombreuses droguistes renoncent à travailler après avoir donné naissance à leur premier enfant. C'est compréhensible, mais bien dommage.

Le «Rapport sur les familles» publié en 2004 par le Conseil fédéral, présente, sur 221 pages, des statistiques, des analyses et des comparaisons avec d'autres pays sur la politique familiale. Depuis la parution de ce document, deux étapes importantes ont été franchies en Suisse: l'introduction de l'assurance maternité obligatoire et l'harmonisation des allocations familiales.

Développer la politique familiale

Poursuivre le développement de la politique familiale est un de nos objectifs principaux, car la plupart des personnes actives dans la profession sont des femmes. Concilier les rôles de mère et de droguiste professionnel est souvent difficile. On constate que dans près de la moitié des couples, la femme travaille à temps partiel et l'homme à temps complet. Bien qu'elles aient fait un apprentissage de quatre ans, les droguistes renoncent souvent à exercer leur profession après la naissance de leur premier enfant. Il y a certainement de nombreuses raisons qui expliquent cela, mais deux sont assurément déterminantes: l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle et les longues heures de présence.

Equilibre vie privée et vie professionnelle

Les droguistes n'ont pas des salaires suffisamment élevés pour se payer facilement une femme de ménage, une aide ménagère ou toute autre mesure pouvant alléger les tâches quotidiennes. En cas de remplacement, il faut faire appel à des parents ou des connaissances, ce qui n'est pas toujours simple. Même les universitaires qui ont des revenus élevés se plaignent souvent de devoir sacrifier une bonne partie de ce qu'elles gagnent à payer des aides ménagères et des services externes. En plus, certaines localités manquent

cruellement de lieux de garde pour enfants, comme les crèches, les écoles de jour ou autres. Le «Rapport sur les familles» relevait en outre que les frais mensuels pour les enfants s'élèvent à environ 1800 francs pour les familles monoparentales, alors qu'ils ne sont que de 1000 francs par enfant pour les familles traditionnelles avec deux enfants. Ainsi, en tenant compte des coûts additionnels, les gains supplémentaires ne sont pas «rentables» pour les droguistes.

Longues heures de présence

Le deuxième facteur décisif, ce sont les horaires fixes de travail. Peu de cantons prennent en considération les parents qui travaillent lorsqu'ils établissent les horaires des jardins d'enfants. Le conseiller fédéral Pascal Couchepin a demandé de favoriser la conciliation entre vie de famille et vie professionnelle en instaurant des horaires blocs dans les jardins d'enfants et les écoles, mais ce n'est pas encore le cas partout. La concurrence avec les grands distributeurs ne facilite pas la vie des drogueries. Une des forces des drogueries, c'est la qualité des conseils. Or cette qualité n'est pas le fruit du hasard: elle est due aux quatre années de formation de qualité que suivent les droguistes. Il est donc regrettable que de nombreuses droguistes renoncent à leur activité professionnelle lorsqu'elles deviennent mères. Droga Helvetica va s'engager, au sein de l'association mais aussi via Travail.Suisse, à améliorer les conditions-cadres pour les mères afin de pouvoir garder ces collaboratrices qualifiées dans les drogueries.

Barbara Pfister
avocate, directrice de Droga Helvetica /
trad: cs